

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## **Arrêté du 20 juillet 2026 portant nomination au conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme français – FJF**

NOR : ECOU2620244A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique,**

Vu la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat, notamment son article 18 ;

Vu les statuts de la Fondation du Judaïsme français, dont le siège est situé 72, rue de Bellechasse, à Paris ;

Vu le décret du 13 décembre 1978, qui a reconnu la qualité d'établissement d'utilité publique à la Fondation du Judaïsme français ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 modifié créant la mission « Fondations d'utilité publique et Fonds de pérennité » au sein du Contrôle général économique et financier ;

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Madame Anne BRANLY est nommée en qualité de suppléante de Monsieur Alain GRAS, contrôleur général économique et financier, pour représenter le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique au sein du conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme français en remplacement de Monsieur Christian de BOISDEFFRE, administrateur général des finances publiques, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 20 juillet 2026.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE